



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 18-S038
De Saint Véran à Abriès
Du 27 au 28 janvier 2017, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Non**
Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Sébastien Liaud
Mail : sebastien.liaud@laposte.net
Tél. : +33 6 63 28 97 89

Claire de Crevoisier
Mail: claire.decrevoisier@gmail.com
Tél. : +33 6 07 22 69 63

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Depuis Saint Sorlin d'Arves (1600m), montée au refuge de l'Etendard (2430m). Possibilité de faire l'Ouilleon au passage (+600m)	800m	1200m
2 ^e jour : Pic de l'Etendard (3 464m)	1000m	1800m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN Top 25 3335ET

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	3 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1400m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7) -

3.3 Conditions d'hébergement refuge non gardé

3.4 Participation aux frais -

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place environ

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Non**

4. **Voyage** : Accès à Saint Jean de Maurienne (train ou covoiturage) puis navette Saint Jean de Maurienne 9h30 Saint Sorlin d'Arves 10h40. Retour : taxi à Saint Sorlin d'Arves pour Saint Jean de Maurienne.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA numérique (révisé depuis moins de 2 ans si l'ARVA a plus de 5 ans), pelle, sonde, crampons légers, piolet, baudrier, 3 mousquetons, 2 autobloquants, duvet et vêtements chauds, etc., voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : -

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course, dîner et petit déjeuner

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

-